



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR
ET DES OUTRE-MER**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gendarmerie nationale

N° 4396 du 20 janvier 2023
GEND/CEGN/DRCE/BROCE

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4111-1 à L.4144-1 ;

Vu le code de la sécurité intérieure, notamment son article L. 421-2 ;

Vu le décret n° 2008-946 du 12 septembre 2008 portant statut particulier des officiers du corps des officiers de gendarmerie ;

Vu le décret n° 2019-14 du 08 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles ;

Vu l'arrêté du 5 août 2022 relatif aux concours de recrutement du corps d'officiers de la gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 8 août 2022 autorisant l'ouverture des concours pour le recrutement d'officiers de la gendarmerie ;

Vu la décision du 26 juillet 2022 portant délégation de signature (commandement des écoles de la gendarmerie nationale) ;

DÉCIDE

Art. 1^{er}. - Sont autorisés à se présenter aux épreuves du concours OG CAT.A en 2023, les **trois** (3) candidats ou candidates dont le nom suit (classement par ordre alphabétique) :

Numéro	N° candidature	Nom	Prénom	Option écrite	Option orale	Centre de sélection
1	1244880	Fleuriot	Tom	Histoire - géographie	Anglais	CSC Bordeaux
2	1243916	Grignon	Lilian	Droit public	Anglais	CSC Marseille
3	1272156	Santune	Améline	Histoire - géographie	Anglais	CSC Lille

Art. 2. - Le choix des options est définitif.

Commandement des écoles de la gendarmerie nationale

Division du recrutement, des concours et des examens
Bureau des recrutements officiers, des concours et des examens
02 rue Touffaire,
17 300 ROCHEFORT
05.17.75.15.13
broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Art. 3. - Les épreuves écrites auront lieu les lundi 6 et mardi 7 mars 2023, à l'adresse suivante : Espace Les Esselières, 3 boulevard Chastenet de Géry – 94800 VILLEJUIF – pour la métropole.

Art. 4. - Les candidats ou candidates n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard quinze jours francs avant la date de la première épreuve du concours doivent se rapprocher sans délai de la DRCE pour les candidats métropole (broce.drce.cegn@gendarmerie.interieur.gouv.fr).

Pour le ministre et par délégation,
Le général de corps d'armée Pierre CASAUBIEILH,
commandant des écoles de la gendarmerie nationale

ORIGINAL SIGNÉ

DESTINATAIRE(S) :

- CSC RG Nouvelle-Aquitaine ;
- CSC RG Hauts-de-France ;
- CSC RG PACA ;